

Les droits de l'Homme rendent-ils idiot ?

**Justine Lacroix,
Jean-Yves Pranchère**
Seuil, septembre 2019
112 pages, 11,80 €

La lecture de cet ouvrage d'une petite centaine de pages constitue un appréciable moment d'éclaircie intellectuelle dans le marasme actuel des débats sur la pertinence ou la légitimité des droits de l'Homme. Il reprend des éléments d'un livre précédent beaucoup plus dense, rédigé lui aussi à deux mains et paru en 2016, *Le Procès des droits de l'Homme*, également aux éditions du Seuil.

Après une période durant laquelle les droits de l'Homme paraissaient unanimement consacrés, il n'y encore pas plus d'une dizaine d'années, le contexte idéologique a profondément changé. Les verrous ont sauté et, à la suite d'une extrême droite jamais en manque de dénoncer le droit-de-l'hommesmisme, c'est aujourd'hui au tour des réactionnaires de toutes obédiences, confortablement installés dans le paysage médiatique et intellectuel, et des adversaires de la démocratie et des droits d'entretenir le procès en sorcellerie à l'égard de la défense et de la promotion des droits. Ainsi, l'idéologie des droits de l'Homme serait consubstantiellement liée au fondamentalisme du marché, livrant la société à l'extension sans limite des droits individuels et des communautés, au détriment de l'intérêt général. Ils seraient également la manifestation du primat d'un individualisme oblitérant toute considération de respect de l'autre et d'un minium de civilité. Enfin, les droits humains contemporains scelleraient la fin du politique, centré sur la dimension de l'espace privé au détriment du collectif.

On reconnaîtra là des discours, devenus courants, d'intellectuels



victimes d'inexorables dérives et qui en appellent à une société de devoirs, de l'identité et du sens du sacrifice. Le propos de l'ouvrage est sans concession et déconstruit de telles approches, toujours de façon très référente et argumentée, et sa lecture en est d'autant plus jubilatoire. Les auteurs ne reculent également pas à croiser le fer sur des questions théoriques lourdes, particulièrement concernant les articulations entre droits de l'Homme et démocratie, en gardant un caractère très intelligible à leur discours.

Rassurons-nous, les droits de l'Homme, « *condition nécessaire, quoique non suffisante d'un monde habitable par tous* », comme l'écrit Claude Lefort, ne rendent pas idiot !

**Jean-François Mignard,
membre du comité
de rédaction d'*H&L***

Le crime est presque parfait

Fabrice Nicolino
Editions Les liens qui libèrent
Septembre 2019
224 pages, 14 €

Malgré le titre très hitchcockien de cet ouvrage, nous ne sommes pas dans un scénario de fiction : c'est la description étayée par de nombreux témoignages scientifiques de la grande saga mortifière des pesticides (soit les tueurs de ravageurs), et notamment des « inhibiteurs de la succinate déshydrogénase » (SDHI), dont le but est de détruire champignons et moisissures présents dans nos cultures agro-industrielles. Ils visent à bloquer une enzyme essentielle dans la respiration cellulaire, présente chez tous les êtres vivants.

Fabrice Nicolino, journaliste d'investigation, a déjà commis des ouvrages sur le risque que nous font courir sans vergogne la société de consommation et ses multinationales de la chimie. Plus récemment, il a cofondé le mouvement « Nous voulons des coquelicots ». Il

nous entraîne dans le monde sans pitié des Bayer, Monsanto, Basf et Syngenta, qui vendent partout dans le monde ces produits contenant du SDHI, surtout depuis 2013. En France, il est épandu sur 80 % des surfaces de blé, sur les arbres fruitiers, les tomates, les pommes de terre, sur la plupart des terrains de sport. D'ici 2023, il est prévu un quadruplement de leur commercialisation !

Or ces SDHI sont hautement toxiques pour le système respiratoire des humains, mais aussi des abeilles et des vers de terre. L'agrochimie s'attaque, donc, massivement, à ce qui respire, ainsi que le montrent des études in vitro. Le 15 avril 2018, une tribune publique d'alerte est signée dans *Libération* par Pierre Rustin et son équipe de spécialistes mondiaux des maladies mitochondriales (la mitochondrie est considérée comme la « centrale énergétique » de la cellule). Ils demandent le retrait de ces substances du marché, afin de procéder à une évaluation sérieuse. Réponse officielle de l'Anses, l'autorité sanitaire française chargée d'autoriser la mise sur le marché des pesticides : « *L'alerte des scientifiques n'est pas fondée, il n'y a pas lieu d'interdire ces produits.* »

Pourquoi prendre un tel risque quand la mission première, capitale, des autorités sanitaires est de protéger les citoyennes et citoyens, leur santé et leur environnement ? Il faudrait aussi analyser le processus de construction sociale de l'ignorance et du déni autour de ces sujets (amiante, Mediator...), et continuer à dénoncer l'impunité des responsables économiques, privés et publics.

**Anne Gaudron,
présidente de la section LDH
de Perpignan-Pyrénées-Orientales**